

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Poitou-Charentes
1 bis, rue Lebasclès
86000 Poitiers
05 49 41 45 54
poitoucharentes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DE SOUBISE

2 rue du 18 Juin
17780 Soubise
05 46 84 92 04
mairie@soubise.fr

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'église Saint-Pierre de Soubise

Charente-Maritime

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Soubise - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Sauvons l'église Saint-Pierre de Soubise !

◆ ◆ RESTAURER L'ÉGLISE SAINT-PIERRE, PHARE CULTUREL DE L'ESTUAIRE DE LA CHARENTE

Édifiée au XIIe siècle puis remaniée aux XVe et XVIIIe siècles, cette église inscrite au titre des Monuments Historiques présente un état de dégradation avancé. **La couverture défectueuse entraîne d'importantes infiltrations d'eau**, fragilisant la charpente dont certains éléments menacent de céder. **Les maçonneries de la nef, notamment les contreforts et sablières, sont également altérés.**

Un diagnostic mené entre 2021 et 2023 a permis de définir un programme de travaux visant à sécuriser l'édifice et à assurer **sa conservation durable.**

◆ ◆ SOUBISE, ANCIENNE PRINCIPAUTÉ CHARGÉE D'HISTOIRE

L'église Saint-Pierre de Soubise illustre l'histoire tourmentée de la région : édifiée d'abord au Moyen Âge près du château, **elle conserve des éléments romans et une remarquable coupole gothique.**

Détruite durant la guerre de Cent Ans puis endommagée par les guerres de Religion, elle est progressivement restaurée : sa nef et sa façade sont rebâties dans **un style**

classique entre 1700 et 1712 par Hercule Mériadec de Rohan-Soubise, alors que la famille Rohan façonne durablement l'identité de la commune. Le clocher, abîmé par la foudre, disparaît et prend son aspect actuel au XIXe siècle.

◆ ◆ LA COMMUNE ET SES HABITANTS UNIS POUR SAUVER LEUR ÉGLISE

Porté par la commune de Soubise, le projet mobilise un groupe de pilotage réunissant érudits, passionnés et **acteurs locaux engagés dans la sauvegarde de ce patrimoine.** À l'issue des travaux, l'église retrouvera toute sa place dans la vie locale grâce à **un projet de valorisation ambitieux** : parcours patrimonial, visites guidées, ateliers pédagogiques et programmation culturelle viendront animer ce lieu tout en respectant sa vocation culturelle. Soutenez ce chantier essentiel !

| | |
|----------------------|-----------------|
| Montant des travaux | 333 816.00 € HT |
| Objectif de collecte | 30 000 € |
| Début des travaux | Juillet 2026 |

Crédit photos © Commune de Soubise



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Pierre de Soubise

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/104550

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Poitou-Charentes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
L'église Saint-Pierre de Soubise**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

| Exemples de dons | 80 € | 150 € | 250 € | 500 € |
|---|---|-------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu | 28 € | 51 € | 85 € | 170 € |
| | Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière | 20 € | 38 € | 63 € | 125 € |
| | Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés | 32 € | 60 € | 100 € | 200 € |
| | Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée. | | | |

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre